



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

# **Assemblée générale annuelle de l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC)**

**Date : Lundi 19 juin 2023  
Heure : de 12 h à 14 h, HE  
Plateforme virtuelle**



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

## Ordre du jour

	Pages
1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée .....	2
2. Adoption de l'ordre du jour.....	2
3. Présentation des invités spéciaux .....	2
4. En souvenir des membres décédés.....	2
5. Présence d'anciens présidents, de fellows et de bénévoles .....	2
6. Présentation du conseil d'administration de l'IRAC.....	3
7. Élection du conseil d'administration de l'IRAC .....	4
8. Approbation du procès-verbal de l'assemblée annuelle de 2022.....	5
9. Rapport annuel du président .....	6
10. Présentation des états financiers de l'exercice 2022 .....	6
11. Nomination des vérificateurs pour 2023.....	6
12. Forum des membres - Questions posées par les personnes présentes .....	7

Levée de l'assemblée



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

## **1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée**

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

**PROPOSITION pour adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou modifié).**

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

## **3. Présentation des invités spéciaux**

Peter Berry, CPA, CA, TEP, associé, Welch LLP.

Alex Mitrovic, CPA, CA, cadre supérieur, Welch LLP.

## **4. En souvenir des membres décédés**

Les membres de l'IRAC sont invités à observer un moment de silence à la mémoire des membres décédés.

## **5. Présence d'anciens présidents, de fellows et de bénévoles**



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

## 6. Présentation du conseil d'administration de l'IRAC

Présentation du conseil d'administration de l'IRAC

Jason Robbins, FRAIC, président

Jonathan Bisson, FIRAC, président élu

Johanna Hurme, FRAIC, trésorière

John Brown, FRAIC, président sortant

Mike Brennan, Hon. MRAIC, chef de la direction de l'IRAC (membre d'office)

Patrick Stewart, FRAIC, administrateur régional, Colombie-Britannique / Yukon

Cynthia Dovell, FRAIC, administratrice régionale, Alberta/Territoires du Nord-Ouest

Paul Blaser, MRAIC, administrateur régional, Saskatchewan

Johanna Hurme, FRAIC, administratrice régionale, Manitoba

Gerrie Doyle, FRAIC, administratrice régionale, nord et est de l'Ontario et Nunavut

Drew Hauser, FRAIC, administrateur régional, sud-ouest de l'Ontario

Deirdre Ellis, MRAIC, administratrice régionale, Québec

Paul Frank, PP/FRAIC, administrateur régional, Atlantique

Jennifer Kinnunen, MRAIC, administratrice représentant les stagiaires et architectes stagiaires

Susan Ruptash, FRAIC, administratrice représentant le Collège des fellows

David Fortin, MRAIC, administrateur représentant le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

## 7. Élection du conseil d'administration de l'IRAC

Pour se conformer aux exigences de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et aux articles 7.05 et 7.06 des règlements administratifs de l'IRAC, les membres sont invités à élire les administrateurs suivants :

Reanna Merasty, MRAIC, administratrice régionale, Manitoba

Drew Hauser, FRAIC, administrateur régional, sud-ouest de l'Ontario

Gerrie Doyle, FRAIC, administratrice représentant le Collège des fellows

**PROPOSITION pour que les membres élisent Reanna Merasty, MRAIC, à titre d'administratrice régionale pour le Manitoba du conseil d'administration de l'IRAC.**

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

**PROPOSITION pour que les membres élisent Drew Hauser, FRAIC, à titre d'administrateur régional pour le sud-ouest de l'Ontario du conseil d'administration de l'IRAC.**

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

**PROPOSITION pour que les membres élisent Gerrie Doyle, FRAIC, à titre d'administratrice représentant le Collège des fellows du conseil d'administration de l'IRAC.**

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

Le groupe représentant les stagiaires and architectes stagiaires n'a pas proposé de candidat pour le poste de directeur représentant les stagiaires et architectes stagiaires. Conformément à la Loi canadienne sur les sociétés à but non lucratif (LCSP), le conseil d'administration de l'IRAC doit combler ce poste vacant.



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Conformément à l'article 132 de la LCSP - Manière de combler les vacances - *Les administrateurs peuvent, s'il y a quorum, combler les vacances survenues au sein du conseil, à l'exception de celles qui résultent du défaut d'élire le nombre fixe ou minimal d'administrateurs prévu par les statuts ou d'une augmentation du nombre fixe, minimal ou maximal d'administrateurs prévu par les statuts.*

Le conseil d'administration examinera les candidats possibles et nommera un représentant au conseil d'administration de l'IRAC pour un mandat d'un an. Le nouvel administrateur représentant les stagiaires et architectes stagiaires sera présenté aux membres.

**PROPOSITION de détruire les bulletins de vote des élections.**

Proposée par : \_\_\_\_\_ Appuyée par : \_\_\_\_\_

## **8. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2022**

**PROPOSITION pour approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'IRAC de 2022 tel que présenté (ou tel que modifié)**

Proposé par : \_\_\_\_\_ Appuyé par : \_\_\_\_\_



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

## 9. Rapport annuel du président

**PROPOSITION pour recevoir le rapport annuel du président.**

Proposé par : \_\_\_\_\_ Appuyé par : \_\_\_\_\_

## 10. Présentation des états financiers de l'exercice 2022

Johanna Hurme, FRAIC, trésorière de l'IRAC, présentera les états financiers de l'IRAC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

**PROPOSITION pour accepter les états financiers vérifiés de l'exercice 2022 tels que présentés.**

Proposé par : \_\_\_\_\_ Appuyé par : \_\_\_\_\_

## 11. Nomination du vérificateur pour 2023

Les membres présents à l'assemblée annuelle sont tenus de nommer un comptable agréé ou une firme de comptables agréés pour agir comme vérificateur jusqu'à la fin de l'assemblée annuelle suivante. Si les membres présents à l'assemblée annuelle ne nomment pas un vérificateur, le conseil d'administration procède sans délai à cette nomination. L'IRAC a reçu plusieurs propositions de firmes comptables et après leur examen par le Comité des finances, de l'audit et des risques, le conseil d'administration de l'IRAC a recommandé de retenir les services de Welch LLP comme vérificateur pour les exercices 2022, 2023 et 2024. Welch a été fondée en 1918 et se classe aujourd'hui au 14<sup>e</sup> rang des plus grandes firmes de comptables au Canada. La firme se spécialise dans le secteur à but non lucratif et compte actuellement plus de 300 clients à but non lucratif.



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

**RÉSOLUTION pour approuver la nomination de Welch LLP comme vérificateur pour l'exercices 2023 conformément à la proposition triennale approuvée en 2022.**

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

## **12. Forum des membres – questions posées par les personnes présentes**

Les membres sont invités à poser des questions ou à fournir des commentaires et des idées.

**Levée de l'assemblée.**



# RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Procès-verbal de l'Assemblée générale  
annuelle 2022 de  
l'Institut royal d'architecture du Canada  
(IRAC)

Mardi 28 juin 2022  
Vidéoconférence  
Zoom

---

## 1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Le président John Brown, FRAIC, souhaite la bienvenue aux délégués, reconnaît les territoires et prononce quelques brèves remarques, puis ouvre la réunion à 12 h 5, HAE.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est **PROPOSÉ** par James Farrow, FRAIC, et **APPUYÉ** par Toon Dreessen, FRAIC, **QUE** l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

**ADOPTÉE**

## 3. Présentation des invités spéciaux

Le président John Brown, FRAIC, souhaite la bienvenue à Peter Berry, associé du cabinet Welch LLP, et à Alex Mitrovic, cadre supérieur, Welch LLP, les vérificateurs comptables de l'IRAC.

## 4. En souvenir des membres décédés

Le président John Brown, FRAIC, invite les participants à un moment de silence en souvenir des membres de l'IRAC décédés au cours de la dernière année.

## 5. Présence d'anciens présidents, de fellows et de bénévoles

Le président John Brown, FRAIC, souligne la présence d'anciens présidents, chanceliers et administrateurs de l'IRAC et de présidents des ordres d'architectes provinciaux.

## 6. Présentation du conseil d'administration de l'IRAC

Le président John Brown, FRAIC, présente les membres du comité exécutif et du conseil d'administration de l'IRAC.



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Président  
Président élu  
Trésorier  
Président sortant

John Brown, FRAIC  
Jason Robbins, FRAIC  
Jonathan Bisson, MIRAC  
Michael Cox, PP/FRAIC

Alberta/Territoires du Nord-Ouest  
Atlantique  
Colombie-Britannique / Yukon  
CCÉUA  
Chancelière, Collège des fellows  
Stagiaires et architectes stagiaires  
Nord et est de l'Ontario et Nunavut  
Sud-ouest de l'Ontario  
Manitoba  
Saskatchewan

Cynthia Dovell, FRAIC  
Paul Frank, PP/FRAIC  
Sean Ruthen, FRAIC  
David Fortin, MRAIC  
Susan Ruptash, FRAIC  
Jennifer Kinnunen, MRAIC  
Emmanuelle van Rutten, FRAIC  
Drew Hauser, FRAIC  
Johanna Hurme, FRAIC  
Paul Blaser, MRAIC

### 7. Élection au conseil d'administration de l'IRAC

Le président John Brown, FRAIC, présente les candidats à l'élection du conseil d'administration de l'IRAC 2022.

Président sortant  
Président  
Président élu  
Trésorière  
Administrateur régional pour la Colombie-Britannique  
et le Yukon  
Administratrice régionale pour le nord et l'est de  
l'Ontario et le Nunavut

John Brown, FRAIC  
Jason Robbins, FRAIC  
Jonathan Bisson, MIRAC  
Johanna Hurme, FRAIC

Patrick Stewart, FRAIC

Gerrie Doyle, FRAIC

Aucune question et aucun commentaire ne sont soulevés par les membres.

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour élire John Brown, FRAIC, à titre de président sortant du conseil d'administration de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par J. William Birdsell, FRAIC, et **APPUYÉ** par Jennifer Kinnunen, MRAIC, **QUE** John Brown, FRAIC, soit élu à titre de président sortant du conseil d'administration de l'IRAC.

**ADOPTÉE**



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour élire Jason Robbins, FRAIC, à titre de président du conseil d'administration de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Patrick Stewart, FRAIC, et **APPUYÉ** par Sean Ruthen, FRAIC, **QUE** Jason Robbins, FRAIC, soit élu à titre de président du conseil d'administration de l'IRAC.

**ADOPTÉE**

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour élire Jonathan Bisson, MIRAC, à titre de président élu du conseil d'administration de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Barry Sullivan, MRAIC, et **APPUYÉ** par David Fortin, MRAIC, **QUE** Jonathan Bisson, MIRAC, soit élu à titre de président élu du conseil d'administration de l'IRAC.

**ADOPTÉE**

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour élire Johanna Hurme, FRAIC, à titre de trésorière du conseil d'administration de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Sean Ruthen, FRAIC, et **APPUYÉ** par Rudy Friesen, PP/FRAIC, **QUE** Johanna Hurme, FRAIC, soit élue à titre de trésorière du conseil d'administration de l'IRAC.

**ADOPTÉE**

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour élire Patrick Stewart, FRAIC, à titre d'administrateur régional de la Colombie-Britannique et du Yukon du conseil d'administration de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par David Covo, FRAIC, et **APPUYÉ** par Emmanuelle van Rutten, FRAIC, **QUE** Patrick Stewart, FRAIC, soit élu à titre d'administrateur régional de la Colombie-Britannique et du Yukon du conseil d'administration de l'IRAC.

**ADOPTÉE**

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour élire Gerrie Doyle, FRAIC, à titre d'administratrice régionale du nord et de l'est de l'Ontario et du Nunavut au conseil d'administration de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Stefan Klassen, MRAIC, et **APPUYÉ** par John Gough, MRAIC, **QUE** Gerrie Doyle, FRAIC, soit élue à titre d'administratrice régionale du nord et de l'est de l'Ontario et du Nunavut au conseil d'administration de l'IRAC.

**ADOPTÉE**



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour détruire les bulletins de vote de ces élections.

Il est **PROPOSÉ** par Sean Ruthen, FRAIC et **APPUYÉ** par Vincent Santamaura, MRAIC, **QUE** les bulletins de vote des élections au conseil d'administration de l'IRAC soient détruits.  
**ADOPTÉE**

Le président John Brown, FRAIC, remercie les administrateurs suivants dont les mandats au conseil d'administration ont pris fin pour leur excellent travail et leur engagement envers l'IRAC et pour leurs conseils et leur leadership qui ont aidé l'IRAC à réaliser sa mission et sa vision dans le respect des valeurs de l'organisation.

Président sortant	Michael Cox, FRAIC
Administrateur régional pour la Colombie-Britannique et le Yukon	Sean Ruthen, FRAIC
Administratrice régionale pour le nord et l'est de l'Ontario et du Nunavut	Emmanuelle van Rutten, FRAIC

### 8. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021

Aucune question et aucun commentaire des membres.

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour approuver le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle de l'IRAC.

Il est **PROPOSÉ** par Patrick Stewart, FRAIC, et **APPUYÉ** par John Gough, MRAIC, **QUE** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021 soit approuvé tel que présenté.  
**ADOPTÉE**

### 9. Rapport annuel du président

Aucune question et aucun commentaire des membres.

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour recevoir le rapport annuel du président.

Il est **PROPOSÉ** par Patrick Stewart, FRAIC, et **APPUYÉ** par Toon Dreessen, FRAIC, **QUE** le rapport annuel du président soit reçu.  
**ADOPTÉE**



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

### 10. Présentation des états financiers de l'exercice 2021

Jonathan Bisson, MIRAC, trésorier de l'IRAC, présente les états financiers vérifiés de l'IRAC pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021. Il souligne que l'IRAC affiche un excédent budgétaire net de 166 000 \$ pour l'exercice, attribuable principalement à la croissance de l'effectif, à l'expansion des partenariats, aux commandites, à la conférence, aux événements et au développement professionnel.

Graeme Bristol, MRAIC, demande des précisions concernant les allocations de financement au soutien international.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, chef de la direction, répond qu'il y a eu plus d'activité et d'administration pour le soutien international, mais moins de voyages internationaux en raison de la pandémie de COVID-19.

Le président John Brown, FRAIC, demande une proposition pour accepter les états financiers vérifiés de 2021 tels que présentés.

Il est **PROPOSÉ** par David Fish, FRAIC, et **APPUYÉ** par Ken MacKinnon, MRAIC, **QUE** les états financiers de 2021 soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

### 11. Nomination des vérificateurs pour 2022

Vincent Santamaura, MRAIC, demande pourquoi l'IRAC nomme les vérificateurs pour plus d'une année.

Le président John Brown, FRAIC, répond que l'IRAC suit les meilleures pratiques à cet égard, et que les exigences des règlements de l'IRAC sont de nommer les vérificateurs sur une base régulière.

Le président John Brown, FRAIC, demande une résolution pour approuver la nomination de Welch LLP comme vérificateurs pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024.

Il est **PROPOSÉ** par J. William Birdsell, FRAIC, et **APPUYÉ** par Deirdre Ellis, MRAIC, **QUE** le cabinet Welch L.L.P. soit nommé comme vérificateurs pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024.

**ADOPTÉE**



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

### 12. Forum des membres – questions posées par les personnes présentes

Toon Dreessen, FRAIC, demande que des fonds additionnels soient alloués pour l'engagement politique, le lobbying, l'engagement stratégique auprès du gouvernement fédéral.

Le président John Brown, FRAIC, répond que l'IRAC est déjà impliqué dans des activités de défense des intérêts et de lobbying auprès des politiciens fédéraux.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, ajoute que l'IRAC mettra encore plus l'accent sur l'engagement politique et l'engagement du gouvernement fédéral et qu'il est actuellement en discussion concernant des possibilités de financement des politiques.

John Romanov, MRAIC, demande un compte rendu concernant l'augmentation du nombre de membres de l'IRAC par l'ajout d'autres catégories de membres, comme les technologues en architecture.

Le président John Brown, FRAIC, répond qu'un comité de l'IRAC se penche actuellement sur cette demande.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, ajoute que la composition de l'effectif a été discutée lors de la séance de planification stratégique de l'IRAC et rappelle que l'IRAC s'est engagé à ce que tous les intervenants de la conception soient inclus dans tout ce que fait l'IRAC.

Louis Conway, MRAIC, demande si le Plan d'action climatique proposé par l'IRAC est considéré comme une activité de défense et promotion de la profession ou une activité de formation professionnelle.

Le président John Brown, FRAIC, répond qu'il est considéré comme l'une et l'autre. D'une part, l'IRAC fait valoir le rôle des architectes et de l'environnement bâti auprès du gouvernement fédéral et d'autre part, la formation des professionnels en matière d'action climatique a un rôle important à jouer.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, ajoute que le Comité sur les environnements régénératifs de l'IRAC soutient l'IRAC pour créer le plan d'action climatique.

Joel Leon, MRAIC, souligne que plusieurs collègues de son âge continuent de dire que les frais d'adhésion sont un frein qui les empêche de se joindre à l'IRAC. Il demande quelles sont les mesures concrètes que prend l'IRAC pour attirer la participation de la prochaine génération d'architectes et comment l'IRAC peut se rendre plus accessible pour les personnes aux revenus divers et à diverses étapes de leur carrière.



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Le président John Brown, FRAIC, répond que l'adhésion est gratuite pour les étudiants et qu'elle est peu élevée pendant les années qui suivent l'obtention du diplôme. Il ajoute qu'il est important pour l'IRAC de réduire les obstacles à l'adhésion, mais qu'il y a des coûts pour servir tous les membres. L'IRAC travaille fort pour réduire la dépendance aux frais d'adhésion dans son budget et cherche constamment des occasions de commandite et d'autres sources de revenus.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, ajoute que la diversification des programmes de l'IRAC est un élément essentiel qui lui permettra de réduire ses frais d'adhésion.

Wayne DeAngelis, PP/FRAIC, demande si l'IRAC fait la promotion des architectes canadiens sur la scène internationale.

Le président John Brown, FRAIC, répond que l'IRAC a renouvelé son engagement auprès d'organisations internationales comme l'Union internationale des architectes, la FPAA et l'AIA. La voix de l'IRAC continue de se faire entendre et son plaidoyer en faveur de l'équité et de l'action climatique se poursuit. Il ajoute qu'il est aussi de la responsabilité des membres de l'IRAC de participer à ces opportunités.

Swapan Jeet Kaur, MRAIC, demande ce que fait l'IRAC pour soutenir l'augmentation du nombre d'architectes formés à l'étranger qui arrivent au Canada et continuent de travailler dans la profession architecturale.

Le président John Brown, FRAIC, répond que l'IRAC mène une action de sensibilisation à cet égard.

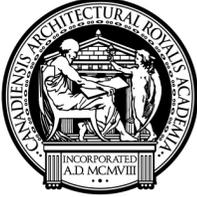
Nnene Anozie, MRAIC, demande ce qu'il en est de la question d'aider les stagiaires et architectes stagiaires à obtenir un emploi.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, répond que l'IRAC publie gracieusement un babillard d'emploi et qu'il accueillera le Forum national des stagiaires de l'IRAC. Il ajoute que l'IRAC demande aux ordres d'architectes de le soutenir davantage pour identifier les stagiaires et architectes stagiaires.

Kathryn Ebel, MRAIC, demande si l'IRAC promeut l'idée d'un concours national pour une nouvelle résidence du premier ministre du Canada.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, répond que l'IRAC est en discussion avec Services publics et Approvisionnement Canada à cet égard et qu'il attend une réponse et un échéancier de la part de ce ministère.

Wayne Guy, FRAIC, demande si le Plan stratégique de l'IRAC a tenu compte de la création récente du ROAC.



## RAIC | IRAC

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

Le président John Brown, FRAIC, répond que le ROAC a été constitué en société après l'élaboration du Plan stratégique de l'IRAC. Il souligne que ce plan stratégique est centré sur la mission, la vision et les valeurs de l'IRAC.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, ajoute que l'IRAC tient toujours compte de la réglementation. Il précise que le ROAC est maintenant une société enregistrée qui a été créée pour faciliter la collaboration entre les ordres d'architectes. Il clarifie le rôle de l'IRAC et celui du ROAC.

Wayne DeAngelis, PP/FRAIC, demande si l'IRAC envisage de poursuivre la présentation de cours communs avec l'Europe (2010) concernant la durabilité, notamment en Italie et en Autriche.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, répond que l'IRAC est à la recherche d'occasions communes avec des organisations et des associations internationales.

Swapan Jeet Kaur, MRAIC, demande si l'IRAC a son mot à dire concernant les programmes d'architecture agréés offerts au Canada.

Le président John Brown, FRAIC, confirme que l'IRAC n'a pas son mot à dire à ce sujet, si ce n'est en ce qui concerne le programme Syllabus de l'IRAC.

Le président John Brown, FRAIC, remercie tous les membres pour leurs questions.

### 13. Transition à la présidence

Le président John Brown, FRAIC, remercie Michael Cox, PP/FRAIC, pour ses mandats au conseil d'administration et l'invite à prononcer quelques mots.

Michael Cox, PP/FRAIC, s'adresse aux personnes présentes.

Mike Brennan, Hon. MRAIC, remercie John Brown, FRAIC, pour son mandat de président de l'IRAC.

John Brown, FRAIC, prononce quelques mots et présente Jason Robbins, FRAIC.

Jason Robbins, FRAIC, prononce quelques mots.

### 14. Levée de l'assemblée

Comme aucune autre question n'est soulevée, le président John Brown, FRAIC, remercie toutes les personnes présentes de leur soutien et lève l'assemblée.

Les huttes pour se réchauffer, Winnipeg, Manitoba, de **Sputnik Architecture Inc.**,  
lauréat du Prix international de l'IRAC 2022



**RAIC | IRAC**

Royal Architectural Institute of Canada  
Institut royal d'architecture du Canada

# 2022 RAPPORT ANNUEL



Institut royal d'architecture du Canada

# LA PRIORITÉ À L'ENVIRONNEMENT BÂTI

Nous sommes déterminés à montrer comment la conception améliore la qualité de vie tout en tenant compte d'importantes questions sociétales par une architecture responsable.

***Notre vision est une communauté architecturale forte qui est appréciée et en mesure de créer le changement.***

***Notre mission est de créer un monde meilleur pour tous en donnant à la communauté architecturale du Canada les moyens d'agir.***

***Notre engagement est de montrer comment le design améliore la qualité de vie, tout en défendant les enjeux importants de société à travers une architecture responsable.***



Institut royal d'architecture du Canada

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Message du Président</b> .....	<b>4</b>
<b>Message du Chef de la direction</b> .....	<b>5</b>
<b>Conseil d'administration et personnel</b> .....	<b>6</b>
<b>Prix et distinctions</b> .....	<b>7</b>
<b>Conférence et Collaborations</b> .....	<b>12</b>
<b>Communications numériques</b> .....	<b>13</b>
<b>Chapitres et réseaux</b> .....	<b>14</b>
<b>Comités et groupes de travail</b> .....	<b>15</b>
<b>Sensibilisation et mobilisation</b> .....	<b>16</b>
<b>Formation continue</b> .....	<b>17</b>
<b>Effectif</b> .....	<b>18</b>
<b>Aide à la pratique</b> .....	<b>19</b>
<b>Rapport du trésorier</b> .....	<b>20</b>
<b>Rapport financier</b> .....	<b>21</b>

# MESSAGE DU PRÉSIDENT



Au cours de la dernière année, nous avons observé une croissance manifeste au sein de l'industrie et dans l'ensemble de la profession. Nous avons plaidé en votre nom auprès du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux et nous n'avons ménagé aucun effort pour assurer l'équité et la cohérence des contrats dans certains concours. Une communauté d'architectes en mesure de facturer les honoraires appropriés et de s'engager régulièrement dans la recherche et le développement contribuera à bâtir un environnement meilleur et plus sécuritaire pour toute la population canadienne.

Adhérant aux valeurs énoncées dans son plan stratégique, l'IRAC s'efforce de mettre l'accent sur l'intégrité, l'action climatique, la réconciliation, la justice sociale et l'innovation. En définissant clairement notre rôle au sein de nos relations stratégiques, nous avons renforcé le rôle de l'IRAC dans l'intérêt de la profession.

Pendant mon mandat de président, je poursuis deux objectifs fondamentaux : susciter l'enthousiasme du public par rapport à l'architecture et fournir à nos membres les outils dont ils ont besoin pour exercer leur profession avec un même enthousiasme. Plus nous unissons nos efforts pour inclure le public dans notre travail, plus il appréciera nos services en vue d'améliorer la communauté. Alors, vous pourrez vous concentrer sur la conception, le mentorat et la **création d'un monde meilleur pour tous**.

Comme en témoignent nos états financiers de 2022, nous avons connu une croissance des revenus et nous nous en réjouissons. Cette croissance est attribuable à votre participation en grand nombre à notre conférence, ainsi qu'à une augmentation des adhésions, des partenariats, des commandites et des activités de développement professionnel.

La conférence annuelle de l'IRAC réunit des professionnels chevronnés et des professionnels en devenir talentueux pour discuter des défis auxquels la profession et notre environnement bâti sont confrontés et des possibilités qui s'offrent. Il n'y a pas de « théorie unifiée » de l'architecture. La diversité des approches et l'étendue des opinions méritent d'être célébrées. Dans cette optique, le congrès de l'automne nous permet de concentrer nos talents sur la résolution des grands défis de notre monde.

L'IRAC regroupe un large éventail de professionnels et d'étudiants qui se sont engagés à concevoir au-delà des normes minimales. Votre détermination à atteindre l'excellence – par le biais d'une conception intentionnelle et d'un souci de notre communauté est inspirante. Votre réussite individuelle rejaillit sur nous tous. N'hésitez pas à nous dire ce que nous pouvons faire de plus pour vous aider.

Au terme de ma première année de présidence, je tiens à saluer le travail assidu de notre personnel, de notre chef de la direction et de nos bénévoles. Ensemble, nous nous efforçons de donner à la communauté architecturale la possibilité de bâtir un monde meilleur pour tous.

A handwritten signature in black ink that reads "JCRollins". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Jason Robbins, FRAIC, President

# MESSAGE DU CHEF DE LA DIRECTION

*Fier de nos réalisations  
Confiant pour l'avenir*



Nous sommes sur la voie de la transformation. En cette ère post-pandémique, nous avons dû nous adapter et évoluer au rythme de l'économie en perpétuel changement. Notre profession a connu sa part de hauts et de bas, mais s'il y a quelque chose à retenir de la dernière année, c'est sa résilience et le renforcement de sa présence dans l'industrie.

L'IRAC, dirigé par un conseil d'administration solide et un personnel dévoué, n'a ménagé aucun effort pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la réalisation de nombreux objectifs de notre plan stratégique. Voici donc un aperçu de nos plus grandes réussites.

En mai, la conférence a été présentée encore une fois en mode virtuel, réunissant des professionnels à toutes les étapes de leur carrière pour apprendre, explorer et discuter des défis et des opportunités de leur profession. Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons réalisé **110 %** de notre objectif de revenus d'inscription, **88 %** de notre objectif de revenus de commandites et **103,75 %** de notre budget cible. Au total, **500** personnes se sont inscrites à ce programme qui s'est déroulé pendant tout le mois et qui a connu un énorme succès.

Le 20 juin, nous avons tenu la première Journée de l'architecture autochtone. Le Groupe de travail autochtone a organisé une séance sur les voix autochtones émergentes au cours de laquelle il a présenté quatre diplômés ou stagiaires en architecture autochtones, alors que le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation a organisé une séance d'information sur le nouveau programme de travail de l'UIA sur les peuples autochtones. Ces deux groupes de travail se réunissent chaque mois pour discuter et donner des conseils sur le plan d'action de l'IRAC en matière de réconciliation et sur la représentation et le soutien des architectes autochtones comme priorité essentielle de notre plan stratégique.

Nous avons également progressé sur le plan de la promotion de l'égalité et nous avons présenté plusieurs webinaires sur ce thème au cours de l'année. Le comité consultatif de l'IRAC sur la promotion de l'équité et de la justice, en partenariat avec la Society of South Asian Architects, a présenté un webinaire sur les expériences vécues par des personnes qui ont immigré au Canada et les difficultés qu'elles ont rencontrées pour accéder à la profession, ainsi qu'un webinaire intitulé *Making the Invisible Visible in Architecture* lors de la journée sur la sensibilisation et la mobilisation (juin 2022), avec l'ancien président de l'AIA, William Bates.

Le Comité directeur sur l'engagement en matière d'action climatique et le Comité sur les environnements régénératifs ont continué de travailler bien fort pour faire avancer nos initiatives vertes. En septembre, ce dernier comité a tenu un symposium sur les forêts florissantes et leur relation avec les environnements bâtis, en plus de coordonner, avec le Comité directeur, deux activités ouvertes à tous dans le cadre de la conférence.

Notre concours de conception architecturale pour le renouvellement de l'îlot 2 a pris fin et nous avons été fiers d'annoncer que l'équipe formée de Zeidler Architecture Inc. (Toronto, Canada) et de David Chipperfield Architects (Londres, Royaume-Uni) était l'équipe gagnante. Nous avons hâte de voir ce projet de réaménagement se concrétiser dans les années à venir.

Par ailleurs, nous nous sommes également réjouis de l'augmentation de notre effectif, car nous avons recruté et maintenu un total de **5073** membres dans l'ensemble des catégories et nous avons accueilli **290** nouveaux membres, y compris **80** architectes et **83** stagiaires ou architectes stagiaires.

Grâce aux efforts soutenus de notre équipe de la formation continue, nous avons offert **70** nouvelles séances en 2022 : des séances en direct, des webinaires à la demande et des activités en ligne. En plus de notre programmation habituelle, nous avons également offert des forfaits à nos membres qui comprenaient des webinaires sur la partie 3 et la partie 9 du Code national du bâtiment, les principes fondamentaux du marketing et les principes fondamentaux de la modélisation des conditions existantes.

Aussi formidable qu'ait été l'année 2022, l'année 2023 s'annonce encore meilleure. J'aimerais remercier le personnel, les membres et les administrateurs pour leur soutien continu à la promotion de l'excellence dans l'environnement bâti du Canada. C'est avec optimisme que nous envisageons l'avenir alors que nous nous préparons à élaborer le prochain plan stratégique en 2023-2024.

Mike Brennan, Hon. MRAIC  
Chef de la direction

# CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PERSONNEL

## Conseil d'administration Personnel

### COMITÉ EXÉCUTIF

#### Président

Jason Robbins, MRAIC

#### Président élu

Jonathan Bisson, MIRAC

#### Trésorière/Administratrice Manitoba

Johanna Hurme, FRAIC

#### Président sortant de charge

John Brown, FRAIC

### ADMINISTRATEURS RÉGIONAUX

#### Colombie-Britannique/Yukon

Patrick Stewart, FRAIC

#### Alberta/Territoires du Nord-Ouest

Cynthia Dovell, FRAIC

#### Saskatchewan

Paul Blaser, MRAIC

#### Sud-ouest de l'Ontario

Drew Hauser, FRAIC

#### Nord et est de l'Ontario et Nunavut

Gerrie Doyle, FRAIC

#### Québec

Deirdre Elis, MRAIC

#### Atlantique

Paul Frank, PP/FRAIC

#### Administratrice représentant les stagiaires et architectes stagiaires

Jennifer Kinnunen, MRAIC

#### Administratrice représentant le Collège des Fellows

Susan Ruptash, FRAIC

#### Administrateur représentant le Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture

David Fortin, MRAIC

### BUREAU EXÉCUTIF

#### Chef de la direction

Mike Brennan

#### Coordonnatrice exécutive

Danielle Catley

### FINANCE

#### Cheffe des finances

Vicky Wang

#### Coordonnatrice des finances

Deepthi Padekallu Ganapathi

### MISE EN ŒUVRE

#### Cheffe de la mise en œuvre

Giovanna Boniface

#### Gestionnaire du développement des affaires et des événements

Katie Russell

#### Coordonnatrice des événements

Patricia O'Donnell

#### Coordonnatrice des programmes

Melonie Scott

### AIDE À LA PRATIQUE

#### Vice-président de l'aide à la pratique

Gregory MacNeil

#### Coordonnatrice de l'aide à la pratique

Camille Rivard

### ENGAGEMENT DES MEMBRES

#### Vice-présidente de l'engagement des membres

Chantal Charbonneau

#### Gestionnaire des prix et distinctions

Amanda Shore

#### Gestionnaire de l'adhésion

Sarah Holtman

#### Administrateur de l'adhésion

Alexander Wesang

### OPÉRATIONS, COMMUNICATIONS ET FORMATION CONTINUE

#### Vice-présidente des opérations

Diane Wessman

#### Gestionnaire du marketing et des communications

Melonie Fullick

#### Gestionnaire de la formation

Pamela Burke

#### Assistant au marketing et aux communications

Noorulabdeen Ahmad

#### Administratrice de l'éducation

Caleigh Nordan

### SYLLABUS DE L'IRAC

#### Directeur du Syllabus

Ivan Martinović

#### Administratrice de l'éducation (Syllabus)

Portia Ymer Sobel

# PRIX ET DISTINCTIONS

Le Comité consultatif des prix est responsable de superviser l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen des modalités pour le programme des prix de l'Institut afin de s'assurer que les prix reflètent l'orientation stratégique de l'IRAC, et de formuler des recommandations au conseil d'administration pour le développement continu des prix de l'Institut et des principes et procédures qui s'y rapportent.

Nous tenons à remercier les [membres actuels du comité](#) pour leurs contributions continues et leur travail acharné, et à reconnaître les efforts des 2022 membres sortants : Jean-Pierre Chupin (MIRAC) et Edward Hercun (FIRAC).

## LAURÉATS DES PRIX 2022



La **Médaille d'or de l'Institut royal d'architecture du Canada** est la plus haute distinction décernée par l'Institut en reconnaissance d'une contribution importante et durable à l'architecture canadienne. Elle récompense un ensemble important de réalisations comme en font foi l'excellence en design ou en recherche; les initiatives en matière d'éducation, de défense des intérêts ou de politiques publiques; ou d'autres activités ayant un impact direct sur la promotion de l'architecture au Canada.

**LAURÉAT DE 2022** – [Jerome Markson](#)



Le **Prix de la firme d'architecture de la relève** récompense une firme d'architecture de la relève canadienne qui présente un potentiel exceptionnel pour contribuer de manière importante à l'avenir de l'architecture. Le prix reconnaît les réalisations de la firme en début de carrière et tient compte des six éléments suivants : la qualité de l'architecture; la qualité des services professionnels; l'innovation dans la pratique; les contributions à la profession, les approches exemplaires en matière de durabilité; et le soutien et la promotion de la justice sociale.

**LAURÉAT DE 2022** – [Modern Office of Design + Architecture \(MODA\)](#)



Le **Prix international de l'IRAC** est décerné tous les deux ans à un architecte, à une équipe d'architectes ou à un partenariat dirigé par un architecte, n'importe où dans le monde, en reconnaissance d'un projet d'architecture unique jugé comme ayant un caractère transformateur dans son contexte sociétal et comme exprimant les valeurs humanistes de justice, de respect, d'égalité et d'inclusion.

**LAURÉAT DE 2022** – [Les huttes pour se réchauffer, Winnipeg \(Manitoba\)](#)

### Commanditaire du prix international de l'IRAC

L'IRAC remercie le local 27 de la Fraternité des charpentiers-menuisiers pour son soutien.



## PRIX ET DISTINCTIONS

Les **Médailles du Gouverneur général en architecture** visent à reconnaître et à célébrer la qualité exceptionnelle d'œuvres récentes réalisées par des architectes canadiens. Ce programme, organisé par l'IRAC en partenariat avec le Conseil des arts du Canada, contribue au rayonnement de la discipline et sensibilise le grand public à la force culturelle vive que représente l'architecture dans la société canadienne.

[Voir](#) les récipiendaires des Médailles du Gouverneur général de 2022.



**60\_80 ATLANTIC AVENUE**  
BDP Quadrangle



**PAVILLON DANS LA FORÊT**  
Public City Architecture Inc.



**CENTRE D'HISTOIRE ET DE DIALOGUE  
SUR LES PENSIONNATS INDIENS**  
Formline Architecture



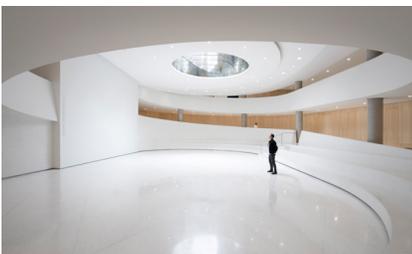
**BÂTIMENT JULIUS ROMO RABINOWITZ ET  
BÂTIMENT INTERNATIONAL LOUIS A. SIMPSON,  
PRINCETON UNIVERSITY**  
KPMB Architects



**LES ROCHERS**  
la Shed Architecture



**COTTAGE DE POINT WILLIAM**  
Shim-Sutcliffe Architects



**PAVILLON D'ACCUEIL DE L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE DU QUÉBEC**  
Provencher\_Roy  
GLCRM Architectes



**INSTALLATION DE GESTION DES EAUX  
PLUVIALES DE LA RUE CHERRY**  
gh3\*  
R.V. Anderson Associates Limited



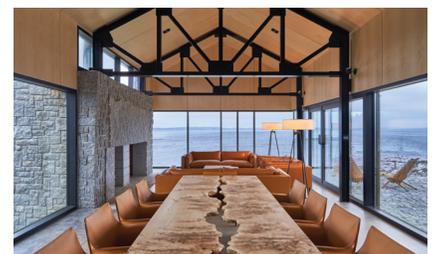
**L'ÉCOLE BREARLEY**  
KPMB Architects



**THE OLD POST OFFICE D'IDEA EXCHANGE**  
RDH Architects (RDHA)

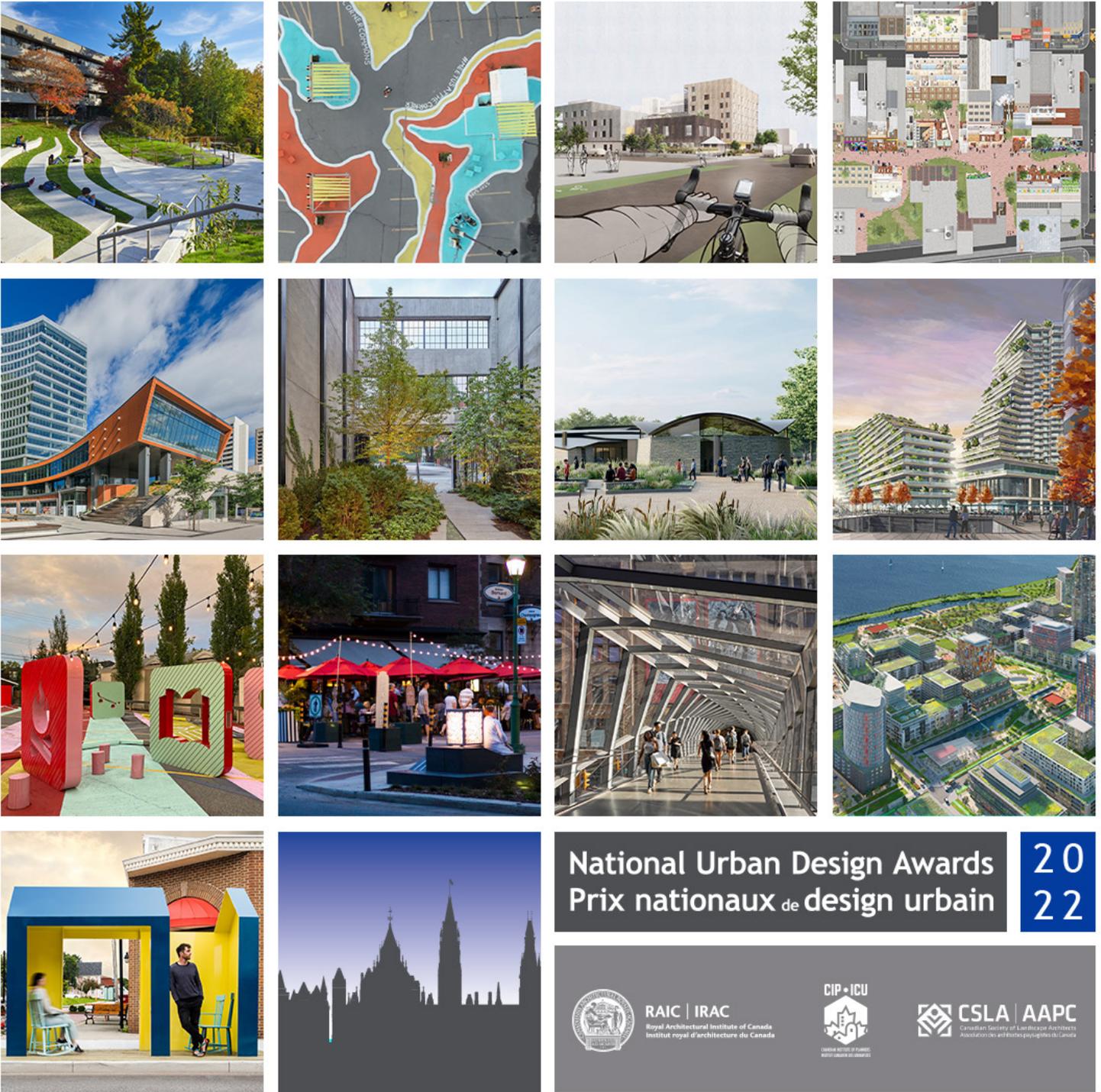


**THÉÂTRE TOM PATTERSON**  
Hariri Pontarini Architects



**VILLAGE AU BOUT DU MONDE**  
MacKay-Lyons Sweetapple Architects Ltd

## PRIX ET DISTINCTIONS



L'Institut royal d'architecture du Canada, l'Institut canadien des urbanistes et l'Association des architectes paysagistes du Canada, de concert avec des villes canadiennes, collaborent étroitement pour mieux faire connaître le rôle important du design urbain pour le maintien et l'amélioration de la qualité de vie dans les communautés canadiennes. En 2006, les trois organismes ont créé le programme des **Prix nationaux de design urbain** pour reconnaître les personnes, les organisations, les firmes et les projets situés au Canada qui ont contribué à améliorer la qualité de vie et la durabilité dans les villes canadiennes.

Le programme des Prix nationaux de design urbain encourage la candidature de projets multidisciplinaires auxquels ont participé des urbanistes, des architectes paysagistes, des architectes, étudiants, et des professions d'autres disciplines. Le programme reconnaît l'importance et l'impact des équipes inter et multidisciplinaires pour améliorer la qualité de vie dans les communautés canadiennes.

[Voir](#) les lauréats des Prix nationaux de design urbain de 2022.

## PRIX ET DISTINCTIONS

### Médaille du président

La **Médaille du président de l'IRAC** est attribuée à une personne qui a occupé ou qui occupe le poste de président ou un autre poste équivalent au sein d'une organisation architecturale et qui a entretenu une relation bénéfique entre son organisation et l'IRAC.

- **Daniel S. Hart**, FAIA, Président, The American Institute of Architects
- **José Luis Cortés**, Hon. FIRAC, Union internationale des architectes
- **Simon Allford**, Président, The Royal Institute of British Architects
- **Tony Giannone**, FRAIA, Président, The Australian Institute of Architects

### Médaille étudiante

La **Médaille étudiante** est décernée au finissant ou à la finissante du programme professionnel de chaque école universitaire d'architecture agréée du Canada qui, de l'avis du corps professoral de son école, a obtenu les meilleurs résultats académiques ou a réalisé le meilleur projet final de sa promotion.

[Voir](#) les récipiendaires d'une médaille étudiante de 2022.

Le **tableau d'honneur** souligne le mérite des étudiants d'un programme d'architecture agréé du Canada qui se sont classés parmi les 10 % des meilleurs finissants de leur promotion. Pour chaque école d'architecture, un maximum de quatre étudiants qui se sont classés dans les 10 % des meilleurs finissants de leur promotion recevront des certificats d'inscription du tableau d'honneur de l'IRAC. De plus, le meilleur étudiant recevra la Médaille étudiante.

[Voir](#) les étudiants inscrits au Tableau d'honneur en 2022

## COLLÈGE DES FELLOWS

Un fellow est un membre de l'IRAC qui s'est distingué sur le plan professionnel ou qui a rendu des services remarquables à la profession ou à la communauté dans son ensemble. Le Collège des fellows de l'Institut royal d'architecture du Canada est composé de membres qui ont été approuvés par le conseil d'administration de l'IRAC et qui ont été admis au Collège des fellows conformément aux [règlements](#). Les fellows et les fellows honoraires sont connus collectivement sous le nom de Collège des fellows.

En 2022, l'IRAC a accueilli [29 nouveaux fellows](#) provenant des quatre coins du Canada.



### Fellow honoraire de 2022

Un fellow honoraire du Collège de l'IRAC est un membre honoraire de l'IRAC qui a atteint une renommée professionnelle internationale ou qui a rendu des services remarquables à la profession ou à la communauté en général, à l'échelle nationale ou internationale. Les architectes inscrits comme tels au Canada ne peuvent être mis en candidature. Le Collège de l'IRAC administre la mise en candidature et l'attribution du titre de fellow honoraire. Le titre de fellow honoraire est attribué pour la vie et représente l'un des plus grands honneurs que l'IRAC puisse décerner à un non-membre. **Wanda Dalla Costa** a été nommée fellow honoraire en 2022.

## Comité national et Présidents des comités régionaux

La chancelière et le comité national du Collège des fellows administrent les affaires du Collège des fellows. Le comité national est composé de la chancelière, du doyen et du registraire, qui sont élus par les fellows, ainsi que des deux derniers présidents de l'Institut royal d'architecture du Canada dont les mandats au conseil d'administration de l'IRAC ont pris fin. Ces deux anciens présidents sont nommés pour un mandat de deux ans.

- **Chancelière** : Susan Ruptash, FRAIC
- **Doyen** : Thomas Emodi, FRAIC
- **Registraire** : Claudio Brun del Re, FRAIC, remplacé par Liza Makek, FRAIC (à compter d'octobre 2022)
- **Anciens présidents** : Samuel Oboh, PP/FRAIC, Wayne DeAngelis, PP/FRAIC, remplacé par Michael Cox, PP/FRAIC (à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022)

Les **comités consultatifs régionaux** du Collège des fellows fournissent une rétroaction régionale, jouent un rôle important dans la nomination des nouveaux fellows et organisent des activités locales. Chaque président est nommé par la chancelière, en consultation avec le comité national et le président sortant du [comité régional concerné](#).

## Rapport de la chancelière



J'ai eu l'honneur d'être la première femme chancelière de l'histoire du Collège et j'ai eu le privilège d'être votre chancelière au cours des trois dernières années. Aujourd'hui, je suis ravie d'accueillir Gerrie Doyle comme nouvelle chancelière. J'ai siégé avec Gerrie au sein de nombreux conseils d'administration et comités, et je me réjouis des perspectives et de l'énergie nouvelles qu'elle apportera à cette fonction.

J'ai particulièrement aimé les réunions du Comité national au cours desquelles nous avons discuté de questions importantes pour le Collège, l'IRAC et la profession, et je suis reconnaissante à tous les membres pour leurs conseils judicieux et leur amitié.

En 2022, nous avons accueilli 29 nouveaux fellows, dont 11 qui s'identifient comme étant des femmes, provenant de tous les coins du pays, ainsi qu'un fellow honoraire. En 2022, nous avons dû avec regret annuler à nouveau nos événements en personne, y compris la cérémonie d'intronisation.

En 2023, nous accueillons 26 nouveaux fellows, dont neuf qui s'identifient comme étant des femmes, et quatre nouveaux membres honoraires. Je suis ravie que nous revenions à une cérémonie d'intronisation en personne à Calgary en mai 2023 pour célébrer ces réalisations remarquables. Nous comptons maintenant un total de 815 fellows dont 80 % d'hommes, 19 % de femmes et 1 % qui s'identifient comme appartenant à un autre genre.

Comme chancelière, j'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux et merveilleux collègues de tout le pays dans le cadre de mes diverses fonctions et je suis galvanisée par les connaissances et la collégialité que j'ai rencontrées.

En célébration de l'architecture qui est socialement et culturellement transformatrice, le Prix international de l'IRAC a été décerné une nouvelle fois en 2022. Je tiens à féliciter le projet lauréat – Les huttes pour se réchauffer, à Winnipeg (Manitoba) de Sputnik Architecture Inc, ainsi que les trois récipiendaires des bourses du Prix international de l'IRAC : Lewis Canning, Université Dalhousie, Fabio Lima, Université de Montréal et Jesse Martyn, Université de la Colombie-Britannique.

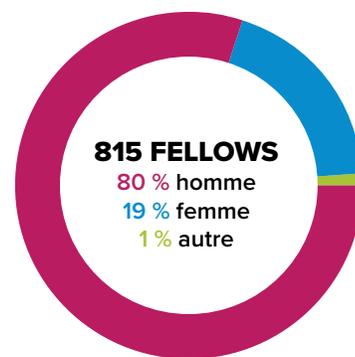
Je suis très fière de l'examen exhaustif et du rapport sur le programme des Prix de l'IRAC entrepris par le Comité consultatif des Prix et soutenus par les excellentes discussions entre les membres d'un comité incroyable. Les discussions se poursuivent pour assurer que notre programme de prix reste fort.

En tant qu'administratrice de la Fondation de l'IRAC, j'ai trouvé inspirant de voir les nouveaux administrateurs apporter une merveilleuse diversité à l'organisation. La Fondation poursuit son mandat en gérant un portefeuille de prix, de bourses d'études et de dotations destinés à promouvoir le débat public sur les idées architecturales qui touchent la société.

J'espère avoir fait avancer les discussions sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble du Collège, et je suis bien consciente qu'il nous reste du travail à accomplir. J'espère que l'accent mis sur ces questions dans le plan stratégique de l'IRAC et les discussions qui se poursuivent autour des titres contribueront à maintenir l'attention sur cette question cruciale.

Je tiens en terminant à remercier les présidents des comités régionaux pour tout le travail qu'ils effectuent à la grandeur du pays; les administrateurs du Collège pour leur soutien et leurs conseils au cours des trois dernières années, ainsi que le personnel de l'IRAC pour son soutien inestimable – Amanda Shore, gestionnaire des prix et distinctions; Chantal Charbonneau, vice-présidente de l'engagement des membres, et Mike Brennan, chef de la direction. Je remercie également Claudio Brun del Re, notre registraire sortant et Wayne DeAngelis, ancien président, dont les mandats ont pris fin pendant le mien.

Susan Ruptash, FRAIC  
Chancelière du Collège des fellows



# CONFÉRENCE ET COLLABORATIONS

En mai 2022, la **Conférence sur l'architecture de l'IRAC** a été présentée à nouveau en mode virtuel. Elle a réuni des professionnels qui en étaient à toutes les étapes de leurs carrières pour apprendre, explorer et échanger sur les défis et les possibilités qui se présentent pour leur profession.

Le programme virtuel comprenait des séances de formation et des événements spéciaux présentés dans un format flexible par des chefs de file de l'industrie et portant sur divers sujets. Pour les rendre plus facilement accessibles, la plupart des séances de formation de la conférence ont été converties en offres à la demande – il en ira de même pour celles de la Conférence de 2023. Au total, 500 personnes ont participé à l'événement qui a duré un mois.



## La Conférence 2022 a également compris des collaborations avec des partenaires :

- L'IRAC et le Centre canadien d'architecture (CCA) se sont associés pour une deuxième année afin de présenter un événement spécial qui s'appuie sur une charrette de conception d'étudiants du CCA, « **Après Macdonald** », une discussion sur le rôle des architectes dans la monumentalisation de l'histoire aujourd'hui.
- L'IRAC s'est également associé à nouveau avec le **Conseil canadien des écoles universitaires d'architecture** pour tenir le Sommet universitaire sur l'architecture, ainsi qu'avec l'**Association canadienne des étudiants en architecture**, dans le cadre d'un programme de jumelage commandité qui a distribué plus d'une vingtaine de laissez-passer tout compris et de laissez-passer quotidiens à des étudiants des écoles d'architecture agréées et du programme Syllabus de l'IRAC.

A graphic with a light grey background. On the left, the text 'RAIC | CCUSA 2022' is in red, followed by 'VIRTUAL ACADEMIC SUMMIT ON ARCHITECTURE' in grey. In the center, 'SOMMET ACADÉMIQUE VIRTUEL SUR L'ARCHITECTURE' is written in large red letters, with 'IRAC | CCEUA 2022' in red below it. At the bottom, a red bar contains the text 'JUNE 15 JUIN 2022' in white. On the right, there is a network diagram with grey nodes and lines.

- Pour la première fois en 2022, l'IRAC a organisé des séances pour présenter son **action en matière de défense des intérêts et d'engagement**. Ces séances ont été animées par le Comité consultatif sur la promotion de l'équité et de la justice, le Comité d'aide à la pratique, le Groupe de travail sur les honoraires et l'approvisionnement et le Groupe de travail sur la conception des établissements de soins de longue durée.
- Le Groupe de travail autochtone a quant à lui organisé une **Journée de l'architecture autochtone** mettant en vedette les *nouvelles voix autochtones en architecture*, alors que le **Comité sur les environnements régénératifs** a organisé un événement d'ouverture et un événement de clôture mettant l'accent sur l'action climatique.

# COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

## Médias sociaux

En revenant sur l'année écoulée, nous sommes fiers d'annoncer que notre présence sur les médias sociaux continue de s'accroître. La participation sur toutes les plateformes a augmenté de manière significative, LinkedIn ayant le plus grand nombre d'abonnés. Le nombre total d'abonnés sur l'ensemble des réseaux a augmenté de **18 %** pour s'établir à 22 665 contre 19 209 au cours de la période précédente. L'IRAC s'est rapproché de ses membres et de l'ensemble de la communauté architecturale au moyen de diverses campagnes et initiatives, en mettant l'accent sur l'information relative à d'importantes questions de défense des intérêts et sur la présentation de l'excellence.



## RAIC Connects

Maintenant dans sa deuxième année d'existence, IRAC Connects continue d'offrir une plateforme qui relie les membres et qui favorise des conversations significatives au sein de la profession. L'accès à la plateforme est gratuit et inclus dans l'adhésion des membres de toutes les catégories. En 2022, les conversations ont porté sur une foule de sujets, y compris une série en dix parties sur les honoraires et l'approvisionnement, ainsi que la façade architecturale d'une rue comme toile de fond pour une peinture murale.

En plus de la communauté des membres de l'IRAC, la plateforme comprend plus d'une vingtaine de regroupements, dont des communautés thématiques pour les praticiens de la relève et l'action climatique, des communautés pour les comités, les groupes de travail, les chapitres, les réseaux et le Collège des fellows de l'IRAC, entre autres.

## Site Web

Le site Web de l'IRAC demeure une ressource essentielle pour les architectes du Canada. Les sections de notre site qui offrent des ressources exhaustives sur la pratique et la formation continue sont les plus consultées. L'achalandage de ces pages témoigne de notre engagement à fournir des ressources et des occasions de formation continue utiles et à jour.

En 2022, nous avons élaboré un plan pour migrer de Drupal à WordPress qui comprenait la recherche, la collecte de données et la détermination de l'état du site Web actuel. Les données sur les utilisateurs, le contenu et d'autres aspects du site ont été analysées pour assurer une transition sans heurt. En 2023, la conception et le développement du nouveau site WordPress devraient être réalisés, et nous espérons dès lors lancer le nouveau site.

# CHAPITRES ET RÉSEAUX

La croissance de notre modèle des réseaux de chapitres s'est poursuivie avec le lancement du réseau du sud de l'île de Vancouver du chapitre de la Colombie-Britannique en septembre 2022. Le modèle sert à renforcer l'Institut et à répondre le mieux possible aux besoins de défense des intérêts, de formation et de réseautage de nos membres – ainsi qu'à favoriser la réalisation de la mission et de la vision de l'organisation.

Tous les chapitres de l'IRAC partagent de l'information par la publication d'un bulletin mensuel propre à chacun qui comprend les dernières nouvelles de l'IRAC et de ses affiliés. Ils ont continué à se réunir régulièrement dans un format virtuel tout au long de la pandémie. De plus, ils se sont engagés dans les activités suivantes :

## IRAC Colombie-Britannique

*Metro Vancouver, Mid-Island et sud de l'île de Vancouver*

Le réseau du sud de l'île de Vancouver a présenté cinq événements :

- Réception de lancement du nouveau réseau
- Outlaw Infill – séance de formation
- Waiting for the Big One- Partie 1 – séance de formation
- Waiting for the Big One- Partie 2 – séance de formation
- Activité sociale du temps des Fêtes

## IRAC Alberta

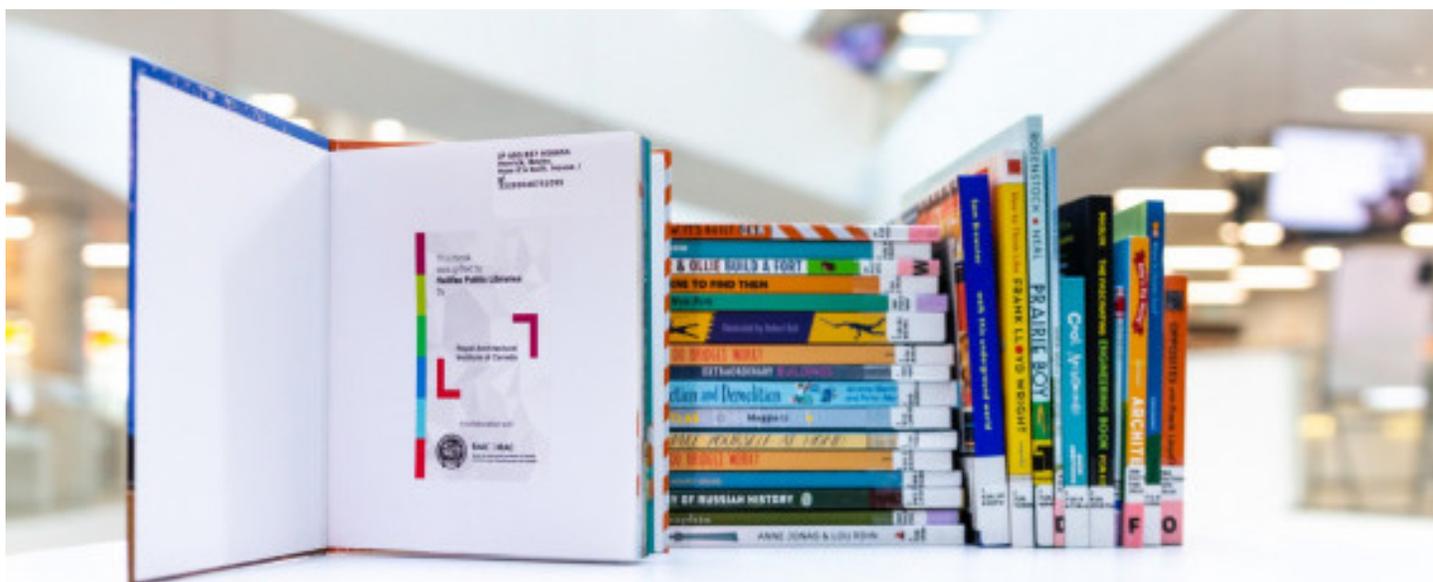
*Calgary et Edmonton*

- Rencontres préliminaires avec le personnel de la bibliothèque publique d'Edmonton pour planifier le projet Architecture for Young Readers.
- Établissement d'un réseau local de parties prenantes à Calgary en vue de la Conférence sur l'architecture de 2023.

## IRAC Nouvelle-Écosse

*Halifax et South Shore*

- Création de la série de conférences à accès libre du réseau South Shore en partenariat avec la Lunenburg School of the Arts.
- Lancement de la collection de livres **Architecture for Young Readers** de l'IRAC à la bibliothèque centrale des bibliothèques publiques d'Halifax. Cette initiative est le résultat de commandites des membres et de contributions équivalentes de l'IRAC. La collection comprend plus de 100 livres qui racontent des histoires se rapportant à l'architecture et qui s'adressent aux enfants et aux jeunes.



Crédit photo : Halifax Public Libraries, Andy Conrad

# COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

L'IRAC est reconnaissant envers tous les bénévoles qui offrent leur participation, leur soutien et leurs précieuses contributions en appui à son travail. Ces groupes se réunissent au moins six fois par année et effectuent beaucoup de travail entre ces rencontres. Les efforts combinés du personnel et des bénévoles renforcent l'IRAC. **Merci!**

## COMITÉ SUR LES ENVIRONNEMENTS RÉGÉNÉRATIFS

Le Comité sur les environnements régénératifs, présidé par Mona Lemoine, AIBC, MRAIC, LEED AP BD+C, RELi AP, soutient la capacité collective et collaborative de la profession de répondre à des défis systémiques complexes d'une manière inclusive, inspirante et équitablement habilitante, afin que nous puissions collectivement contribuer à la création d'un monde qui favorise la qualité de vie et qui donne aux personnes et aux lieux les moyens de s'épanouir. En 2022, ce comité a notamment :

- établi la position des membres de l'IRAC sur le Comité pour la carboneutralité;
- établi un partenariat avec un consultant de CSA pour tenir une table ronde du Groupe CSA sur les environnements circulaires;
- établi le Comité directeur sur le plan d'engagement et d'habilitation en matière d'action climatique de l'IRAC et trois groupes de travail (pratique, défense des intérêts et éducation);
- créé un symposium sur les forêts florissantes, en partenariat avec Pilot Projects;
- créé deux événements à accès libre pour la Conférence sur l'architecture de 2022 :
  - ➔ Événement d'ouverture - *Susciter la mobilisation et l'engagement dans l'action climatique*
  - ➔ Événement de clôture - *Vers un plan d'action climatique*, un événement d'une demi-journée comprenant trois panels avec modérateurs : 1) Pratique – interprofessionnelle; 2) Défense des intérêts – auprès des gouvernements; et 3) Éducation – L'avenir de la formation en architecture

## GRUPE DE TRAVAIL AUTOCHTONE

Le Groupe de travail autochtone de l'IRAC, présidé par Patrick Luugigyoo Stewart (Nisga'a), Ph. D., MRAIC, cherche des façons de favoriser et de promouvoir la conception autochtone au Canada. Il a pour mission de plaider au nom des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits de ce pays. En 2022, ce groupe de travail a notamment :

- publié un rapport sur les faits saillants du deuxième symposium international sur l'architecture et le design autochtones de l'IRAC, tenu en marge de la Conférence sur l'architecture de l'IRAC en juin 2021;
- publié la 2<sup>e</sup> édition du répertoire des membres autochtones de l'IRAC;
- tenu la Journée de l'architecture autochtone – *Voix émergentes en architecture* dans le cadre de la Conférence (virtuelle) sur l'architecture de 2022.

## GRUPE DE TRAVAIL SUR LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION

Le Groupe de travail sur la vérité et la réconciliation de l'IRAC, coprésidé par Patrick Luugigyoo Stewart (Nisga'a), Ph. D., et Alfred Waugh, MRAIC, facilite la mise en œuvre de mesures durables qui favoriseront la réconciliation au sein de la profession et, en particulier, formule des recommandations pour des mesures concrètes que l'IRAC mettra en œuvre au cours des cinq prochaines années. En 2022, ce groupe de travail a notamment :

- étendu la collaboration avec notre partenaire NVision pour présenter en continu une activité de sensibilisation à la culture autochtone, « Le parcours : Votre voyage au sein du Canada autochtone »;
- vu sa proposition parrainée par l'IRAC de créer un programme de travail sur les peuples autochtones (PTPA) ratifiée par l'UIA;
- obtenu l'engagement de l'IRAC comme secrétariat du PTPA;
- nommé Patrick Luugigyoo Stewart (Nisga'a), Ph. D., comme codirecteur du PTPA, en collaboration avec la codirectrice Elisapeta Heta du New Zealand Institute of Architects;
- commémoré la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation de 2022 par une série d'activités dans la semaine du 26 au 29 septembre.

## COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PROMOTION DE L'ÉQUITÉ ET DE LA JUSTICE

Le Comité consultatif sur la promotion de l'équité et de la justice, coprésidé par Kourosh Mahvash et Maia Low, soutient l'élaboration et la mise en œuvre de mesures durables favorisant l'équité, la justice, l'inclusion, l'accessibilité et la diversité. En 2022, ce comité a notamment :

- publié deux ressources en accès libre – Glossaire de termes et Guide de ressources;
- organisé un événement avec l'ancien président de l'AIA, William Bates, FAIA, NOMA, présenté dans le cadre de la Conférence sur l'architecture de l'IRAC;
- collaboré avec la South Asian Society of Architects (SOSA) pour tenir une table ronde virtuelle;
- présenté un webinaire sur la reconnaissance et le respect des identités LGBTQ+ : professionnalisme et soutien;
- soutenu l'IRAC pour :
  - ➔ participer au Défi 50-30 sur la diversité du gouvernement du Canada;
  - ➔ joindre le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion en tant qu'employeur partenaire.

# SENSIBILISATION ET MOBILISATION

## Voici comment nous avons travaillé pour vous en 2022 :

- Vitrine de la sensibilisation et de la mobilisation à la Conférence sur l'architecture de l'IRAC 2022 :
  1. **Le Groupe de travail sur les honoraires et l'approvisionnement** a présenté une séance examinant la création d'un plan de travail pratique de l'IRAC pour se pencher sur la réduction des honoraires qui met en péril la capacité des bureaux d'architectes de prospérer et d'exercer leurs activités professionnelles.
  2. **Le Comité d'aide à la pratique** a présenté une séance pour présenter la plateforme de contrats numériques de l'IRAC et en faire la démonstration.
  3. **Le Groupe de travail sur la conception des établissements de soins de longue durée** a présenté une séance sur la conception architecturale en tant que déterminant de la santé avec la Dre Diana Anderson.
  4. **Le Comité consultatif sur la promotion de l'équité et de la justice** a tenu une séance sur la justice sociale avec l'ancien président de l'AIA, William (Bill) J. Bates, FAIA, NOMA.
- En collaboration avec les membres du **Groupe de travail autochtone**, l'IRAC a participé à une consultation sur la planification et la réalisation du Monument national sur les pensionnats autochtones.
- L'IRAC a appuyé des candidatures au concours du **Monument national 2ELGBTQI+** et attend l'annonce de l'équipe gagnante.
- L'**Universal Design Network of Canada** a accueilli à l'unanimité un représentant de l'IRAC au sein de son conseil d'administration, Aziz Bootwala (FRAIC).
- Pour souligner le Mois de la fierté, **l'IRAC a organisé un webinaire gratuit sur la reconnaissance et le respect des identités LGBTQ+ : Professionnalisme et soutien**. Cette ressource pratique sur le professionnalisme et le soutien aux identités LGBTQ+ traite de la pertinence et de l'importance d'inclure la diversité de sexes et de genres sur le lieu de travail et au-delà.
- L'IRAC a participé au **Groupe de travail sur l'amélioration de la sécurité dans la construction** dirigé par le ministère Services publics et Approvisionnement Canada. Ce groupe pancanadien cherche à développer une compréhension commune des problèmes actuels liés à l'application trop fréquente de mesures de sécurité et à la durée du processus. Ce travail se poursuivra en 2023.
- L'IRAC continue de participer activement au réseau d'action **Ramenez la rue principale** de l'Institut urbain du Canada qui réunit tous les mois des intervenants de la grandeur du pays. Ce collectif de chefs de file de la communauté, d'universitaires et d'activistes travaille ensemble à la promotion de solutions locales pour relever les défis auxquels les villes et les municipalités canadiennes sont confrontées.
- L'IRAC a envoyé une lettre au premier ministre Doug Ford de l'Ontario, ainsi qu'à plusieurs autres intervenants clés, en réaction au **projet de loi 23, Loi visant à accélérer la construction de plus de logements**, qui a reçu la sanction royale en novembre 2022. Nous avons soulevé plusieurs préoccupations, proposé des solutions et demandé au gouvernement de faire preuve de leadership et de suspendre la mise en œuvre du projet de loi 23, en se concentrant plutôt sur une approche collaborative pour produire les meilleurs résultats possibles pour la population ontarienne.

## Collaborations

- L'IRAC et la **Society of South Asian Architects (SOSA)** ont présenté Spotlight South Asia, une table ronde sur les parcours professionnels et les défis rencontrés en cours de route, tout en offrant des conseils aux jeunes professionnels et aux nouveaux immigrants.
- L'IRAC a collaboré avec l'**Université Ryerson** (maintenant l'Université métropolitaine de Toronto) pour un projet pilote visant à soutenir la préparation d'un portfolio pour un groupe d'étudiants en architecture canadiens. Le projet a été réalisé en partenariat avec la Table ronde des affaires + de l'enseignement supérieur, et avec le soutien du gouvernement du Canada et de RBC Objectif avenir.
- L'IRAC a collaboré avec l'**Institut canadien des urbanistes** et a envoyé une lettre à la ministre des Affaires étrangères plaçant en faveur de l'urbanisation durable dans tout le Commonwealth.
- L'IRAC et **Pilot Projects** ont présenté un symposium sur les forêts florissantes et l'environnement bâti régénératif.
- L'IRAC et **Building Equality in Architecture Atlantic (BEAA)** ont présenté « Perspectives from Atlantic Canada: Climate Action and Inclusivity in the Built Environment ».
- L'IRAC et la **Fondation Rick Hansen** travaillent ensemble pour donner l'accès à prix réduit à une formation menant à la Certification en matière d'accessibilité de la Fondation Rick Hansen.
- L'IRAC a parrainé l'**Association canadienne des étudiants en architecture** en faisant la promotion de la présentation annuelle des travaux étudiants dans le cadre de la Conférence. L'IRAC a également contribué au développement d'une ressource sur la création d'un portfolio.

# FORMATION CONTINUE

- Tout au long de 2022, le programme de formation continue de l'IRAC a poursuivi son expansion avec la création de cours, de webinaires et d'ateliers virtuels novateurs.
- Un nouveau cours virtuel intitulé **Right Builder, Right Price** a été lancé dans le même format que les cours virtuels antérieurs qui font partie de la série Pour les architectes, mais qui peut maintenant être offert à la demande.
- Le cours populaire sur le « **Code national du bâtiment du Canada** » a été offert à la demande cette année encore, ce qui a rendu le cours plus accessible, tout en permettant aux participants de travailler de chez eux, à leur propre rythme, et de prendre le temps nécessaire pour étudier les documents. En complément de l'itération virtuelle du cours, des séances de questions-réponses en direct avec notre expert en la matière, Amal Tamim de Jenson Hughes Consulting Canada Ltd, ont été offertes aux participants aux cours et à tous ceux qui souhaitaient y assister. Ces séances, intitulées « **Demandez à un expert** », ont été organisées périodiquement tout au long de l'année.
- Dans le cadre de ses efforts continus pour préparer les étudiants et les stagiaires à la vie d'architecte, l'IRAC a organisé **un webinaire et un atelier sur les portfolios, en collaboration avec Vincent Hui de l'Université métropolitaine de Toronto et de la Table ronde des affaires + de l'enseignement supérieur et de Présentation d'Objectif avenir RBC**. Le webinaire expliquait aux étudiants les subtilités d'un bon portfolio, tandis que les ateliers réunissaient des architectes chevronnés et des étudiants pour des séances individuelles d'examen de portfolios.
- La série de webinaires autrefois appelée **Entreprises affiliées** s'appelle maintenant **Série des spécialistes de l'industrie**. Elle comprend 10 nouveaux webinaires de nos partenaires de l'industrie sur une diversité de sujets qui améliorent les connaissances de l'architecture et de l'environnement bâti. Ces séances sont gratuites pour les membres qui sont souvent nombreux à y participer.
- Une nouvelle série de webinaires a été lancée en collaboration avec le programme des Prix et distinctions : « **Projets primés** ». Cette série vise à mettre en lumière des projets et des firmes remarquables qui ont été primés, ainsi que les personnes qui les ont réalisés et les motivations et les idées qui les animent. Chaque webinaire met en lumière un projet ou une firme et est offert aux architectes tout autant qu'au grand public. La série inaugurale s'est déroulée à l'automne 2022 et a été l'une des plus suivies de l'année.
- Finalement, le **Comité consultatif sur la formation continue** poursuit son travail et évalue actuellement les offres de formation continue dans le but de présenter des webinaires et des cours de grande qualité. Ce comité continue d'orienter le développement et la présentation de programmes de formation continue pertinents, accessibles et utiles pour les architectes canadiens. Il est présidé par la gestionnaire de l'éducation de l'IRAC et composé d'employés et de bénévoles de l'IRAC de la grandeur du Canada.

**+80** HEURES DE FORMATION CONTINUE AJOUTÉES EN 2022

**+220** WEBINAIRES ET COURS OFFERTS EN 2022

**PLUS DE 3 420 HEURES DE FORMATION CONTINUE SUIVIES EN LIGNE EN 2022**

## TOP 5 COURS/WEBINAIRES

Partie 3 et partie 9 du CNBC

Le parcours : Votre voyage au sein du Canada autochtone

Fundamentals of Marketing

Introduction to Successful Accessible Design

Navigating Contracts

## NOMBRE TOTAL D'INSCRIPTIONS LE PLUS ÉLEVÉ DANS UN COURS

(+1 000 personnes)

Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada

# EFFECTIF

Au 31 décembre 2022, l'IRAC comptait un total de **5 142 membres** dans toutes les catégories. Le taux de rétention s'est établi à **91 %**. Le taux de rétention est généralement supérieur à 90 %. L'IRAC a accueilli **331 nouveaux membres** en 2022, dont 82 architectes et 87 stagiaires/architectes stagiaires.

En 2022, l'IRAC a ajouté plusieurs nouveaux avantages pour les membres, ce qui élargit les types d'offres disponibles tout en augmentant la valeur globale de l'adhésion :

- Un nouvel insigne de membre et une bannière de signature ont été remis aux membres en février. Les membres peuvent les utiliser dans les réseaux sociaux et sur les sites de réseautage, dans leurs courriels ou sur leur site Web. Ils montrent ainsi qu'ils sont fiers d'être membres de l'IRAC et qu'ils soutiennent son orientation stratégique.
- Le guide de ressources annuel a été publié en septembre 2022 et distribué à la grandeur du pays en tant que ressource essentielle pour trouver les coordonnées des membres de l'IRAC et diffuser de l'information importante sur l'IRAC et ses activités.
- Une modification a été apportée au programme de Mise en forme GoodLife et les membres ont maintenant droit à un rabais de 25 % sur tous les types d'adhésion. Pour obtenir un numéro d'identification personnelle pour s'inscrire, les membres doivent en faire la demande à [membership@raic.org](mailto:membership@raic.org).
- Local Hospitality a annoncé de nouveaux rabais pour les membres de l'IRAC – des offres de rabais pour des spectacles américains qui s'ajoutent au programme de rabais en voyage.

## Sondage auprès des membres

L'IRAC a distribué le sondage annuel à ses membres en octobre 2022 afin de recueillir leurs commentaires sur la performance de l'IRAC en 2022 et sur ce que nous pourrions améliorer en 2023.

Après avoir procédé à un examen approfondi des commentaires reçus, l'IRAC travaille avec diligence à la mise en œuvre d'activités visant à répondre aux préoccupations soulevées par les membres et à améliorer ses programmes en conséquence.



**4 811**  
MEMBRES AYANT  
RENOUVELÉ LEUR  
ADHÉSION

**82**  
NOUVEAUX MEMBRES  
(titulaires d'un permis d'architecte)

**249**  
NOUVEAUX MEMBRES  
(non titulaires d'un permis d'architecte)



# AIDE À LA PRATIQUE

## NOUVEAU!



Après presque un an de développement, la **plateforme des contrats numériques de l'IRAC** a été lancée en septembre 2022. Le passage à un portail en ligne permet d'adapter les documents contractuels de l'IRAC aux besoins exprimés et aux nouvelles technologies. De plus, le **Document Six et le Document Neuf** ont été mis à jour en 2022 dans les deux langues officielles.

Avec le passage à une plateforme numérique, le téléchargement manuel des documents papier et l'utilisation de sceaux adhésifs ont été entièrement supprimés. La plateforme numérique a été conçue pour simplifier la préparation et l'exécution des documents contractuels de l'IRAC et offrir aux architectes un système moderne et simple de gestion des documents contractuels qui réduit les risques et les délais.

Cette nouvelle plateforme permet également de créer des ententes supplémentaires et offre aux architectes et aux clients la capacité d'utiliser des signatures numériques pour accélérer le début des services de conception, dans l'intérêt de tous. La plateforme comprend les six documents suivants dans les deux langues officielles :

1. Document Six – Formule canadienne normalisée de contrat de services en architecture 2022
2. Document Six – Formulaire de convention supplémentaire 2022
3. Document Nine – Formule canadienne normalisée de contrat entre architecte et ingénieur ou autre consultant 2022
4. Document Nine – Formulaire de convention supplémentaire 2022

Pour faciliter la transition vers la plateforme en ligne, l'IRAC a également organisé une série de **webinaires d'introduction** avec un développeur de la plateforme qui a donné une vue d'ensemble du système. L'IRAC envisage d'ajouter d'autres contrats à la plateforme en 2023-2024.

Nous remercions le **Comité d'aide à la pratique** pour son incroyable soutien. Ses contributions ont été essentielles pour les récentes mises à jour du Document Six et du Document Neuf.

Deux groupes de travail, le **Groupe de travail sur les honoraires et l'approvisionnement** et le **Groupe de travail sur la conception des établissements de soins de longue durée** continuent de se réunir régulièrement. Fermement engagés envers la profession et l'IRAC, ils orientent leur action sur des questions importantes qui relèvent de leur mandat respectif.

- **Président du Comité d'aide à la pratique : John Peterson**
- **Président du Groupe de travail sur les honoraires et l'approvisionnement : Rick MacEwen**
- **Président du Groupe de travail sur la conception des établissements de soins de longue durée : Rick MacEwen**

L'IRAC continue d'être représenté au sein de plusieurs comités panprofessionnels nationaux et internationaux, notamment le **Comité consultatif de l'industrie de la construction**, le **Comité canadien des documents de construction**, l'**Institut pour la BIM au Canada** et le **Conseil consultatif sur les biens immobiliers du gouvernement fédéral et de l'industrie**. Pour la première fois en 2022, l'IRAC est représenté au sein du **comité de pratique de la Commonwealth Association of Architects**.

## Syllabus de l'IRAC

Après deux années de participation en mode virtuel, les ateliers du Syllabus sont revenus à un format en personne en milieu d'année 2022. Le programme Syllabus est soutenu par des dizaines de coordonnateurs d'ateliers et d'instructeurs bénévoles, et nous leur sommes reconnaissants de leur contribution collective et continue à l'enseignement, au mentorat et à la supervision des étudiants.

DIPLÔMÉ  
(DIPL. ARCH)  
1

NOUVEAUX  
ÉTUDIANTS  
33

ÉTUDIANTS  
ACTIFS  
156

ATELIERS  
13

# RAPPORT DU TRÉSORIER



J'ai le plaisir de vous présenter le rapport du trésorier de l'IRAC pour l'exercice 2022, qui souligne les résultats financiers impressionnants de notre organisation. L'IRAC a dépassé ses prévisions budgétaires initiales, car il a terminé l'exercice avec un surplus de 21514 \$ alors qu'il avait anticipé un déficit. Cet excédent a permis d'augmenter notre fonds de réserve, qui s'élève maintenant à un peu plus de 1046994 \$. Ces résultats témoignent de la viabilité financière à long terme de l'IRAC et offrent une base solide pour la croissance future et le renforcement de l'Institut dans son ensemble.

Tout au long de 2022, les divers programmes de l'IRAC – notamment l'adhésion, la conférence, l'aide à la pratique et les subventions et contrats gouvernementaux – ont généré un revenu total de 3596373 \$.

Nos partenariats et nos commandites se sont également étendus considérablement en 2022, ce qui renforce notre stabilité financière et nous permet d'offrir davantage de programmes à nos membres et à la communauté architecturale. Ces collaborations ont facilité la coopération et le soutien mutuel, nous ont permis d'accomplir davantage ensemble et ont joué un rôle déterminant dans notre réussite et notre croissance continues.

Bien que les revenus aient fluctué d'un programme à l'autre, les revenus de l'IRAC provenant des cotisations des membres, des droits d'inscription à la conférence et de la formation continue sont demeurés stables et ont contribué de façon importante au rendement financier de l'IRAC.

Nos vérificateurs, Welch LLP, ont confirmé que les états financiers 2022 de l'IRAC présentent fidèlement la situation financière de l'Institut, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie au 31 décembre 2022. Cette vérification indépendante de nos états financiers offre à nos membres et à nos parties prenantes une assurance supplémentaire quant à la transparence et à la précision de nos rapports financiers.

L'IRAC s'engage à adopter des pratiques de gestion financière responsables et est prêt à relever de nouveaux défis et à saisir de nouvelles occasions, avec une détermination claire et inébranlable à l'égard de sa vision et de sa mission : faire progresser l'excellence en architecture et en design, plaider en faveur d'une architecture responsable et promouvoir la valeur de l'architecture pour la société. Notre plan stratégique vise à favoriser la performance exceptionnelle par le biais d'une feuille de route bien définie comportant des objectifs clairs et réalisables.

Nous remercions sincèrement nos membres, nos commanditaires, nos partenaires et nos parties prenantes pour le soutien qu'ils nous ont apporté tout au long de l'année. Leur engagement continu envers l'IRAC et la profession d'architecte est essentiel à notre succès, et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec eux pour créer un avenir encore meilleur.

A blue ink signature of Jonathan Bisson, written in a cursive style.

Jonathan Bisson, MIRAC  
Trésorier

# RAPPORTS FINANCIERS

## Revenus et dépenses

REVENUS	2022	2021
Sensibilisation et diffusion	58 138	62 706
Augmentation de l'effectif et services aux membres	1 299 027	1 270 329
Aide à la pratique et formation continue	1 715 905	1 860 705
Conférence et congrès	163 586	176 917
Programme Syllabus	138 461	171 831
Soutien à l'excellence et reconnaissance	190 239	24 666
Soutien aux activités de l'IRAC	31 017	183 712
Soutien des chapitres		1 347
<b>REVENUS TOTAUX</b>	<b>3 596 373 \$</b>	<b>3 752 213 \$</b>

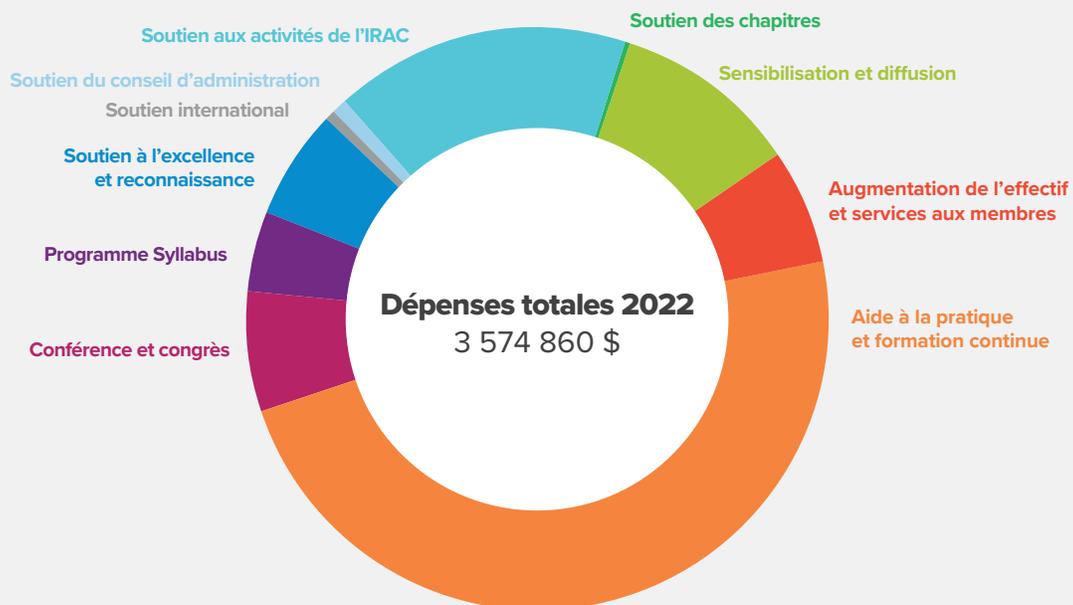
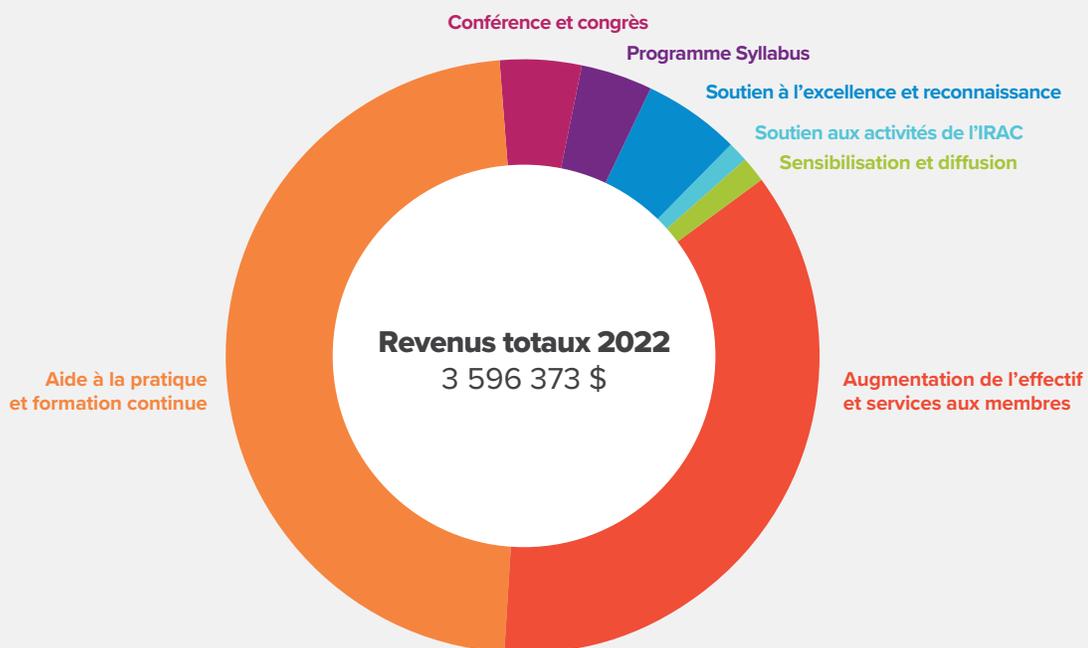
DÉPENSES		
Sensibilisation et diffusion	373 610	113 231
Augmentation de l'effectif et services aux membres	229 173	156 070
Aide à la pratique et formation continue	1 714 859	1 799 265
Conférence et congrès	240 889	108 000
Programme Syllabus	156 613	117 530
Soutien à l'excellence et reconnaissance	214 480	182 868
Soutien international	20 597	5 307
Soutien du conseil d'administration	32 143	61 260
Soutien aux activités de l'IRAC	591 539	1 039 496
Soutien des chapitres	957	2 711
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<b>3 574 860 \$</b>	<b>3 585 738 \$</b>

Revenu net	21 513	166 475
Actif net au début de l'exercice	1 025 481	859 006
Actif net à la fin de l'exercice	1 046 994 \$	1 025 481 \$

## RAPPORTS FINANCIERS



### HAUSSE DES REVENUS



Les huttes pour se réchauffer, Winnipeg, Manitoba, de **Sputnik Architecture Inc.**,  
lauréat du Prix international de l'IRAC 2022



Institut royal d'architecture du Canada



@raic\_irac



@theraic.irac



@raic\_irac



www.raic.org

**ÉTATS FINANCIERS**  
**de**  
**L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA**  
**pour l'exercice clos**  
**LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de

**L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA**

*Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Institut royal d'architecture du Canada ("l'Institut"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états des opérations et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*WELCH LLP*

Comptable professionnel agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 17 avril 2023.

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF COURANT</b>		
Encaisse	1 576 670 \$	1 690 190 \$
Comptes à recevoir	313 050	623 490
Sommes à recevoir de l'État	-	17 218
Frais payés d'avance	<u>84 747</u>	<u>88 071</u>
	1 974 467	2 418 969
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4</b>	21 168	26 728
<b>ACTIFS INCORPORELS - note 5</b>	<u>154 511</u>	<u>-</u>
	<u>2 150 146 \$</u>	<u>2 445 697 \$</u>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIF COURANT</b>		
Comptes à payer et frais courus - note 6	353 973 \$	599 103 \$
Sommes à remettre à l'État	71 018	85 739
Revenu reporté - note 7	<u>678 161</u>	<u>735 374</u>
	1 103 152	1 420 216
<b>ACTIF NET</b>		
Non grevé d'affectations	<u>1 046 994</u>	<u>1 025 481</u>
	<u>2 150 146 \$</u>	<u>2 445 697 \$</u>

Approuvé par le conseil:

..... Administrateur

..... Administrateur

(voir notes ci-jointes)

**L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA**  
**ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>REVENUS</b>		
Représentation et sensibilisation	58 138 \$	62 706 \$
Services aux membres et adhésion	1 299 027	1 270 329
Support professionnel et formation continue	1 715 905	1 860 705
Conférences et congrès	163 586	176 917
Programme syllabus	138 461	171 831
Support et reconnaissance de l'excellence	190 239	24 666
Activités de soutien	31 017	32 966
Soutien des chapitres	-	1 347
Contributions gouvernementales - subventions salariales	-	150 746
	<u>3 596 373</u>	<u>3 752 213</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Représentation et sensibilisation	373 610	113 231
Services aux membres et adhésion	229 173	156 070
Support professionnel et formation continue	1 714 859	1 799 265
Conférences et congrès	240 889	108 000
Programme syllabus	156 613	117 530
Support et reconnaissance de l'excellence	214 480	182 868
Soutien international	20 597	5 307
Soutien du conseil	32 143	61 260
Activités de soutien	591 539	1 039 496
Soutien des chapitres	957	2 711
	<u>3 574 860</u>	<u>3 585 738</u>
<b>REVENU NET</b>	21 513	166 475
<b>ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 025 481</u>	<u>859 006</u>
<b>ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>1 046 994</u> \$	<u>1 025 481</u> \$

(voir notes ci-jointes)

**L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE TIRÉS DES (UTILISÉS PAR LES)</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenu net	21 513 \$	166 475 \$
Ajustements pour:		
Amortissement sur immobilisations corporelles - note 4	18 330	18 806
Perte (gain) sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	310
Amortissement sur actifs incorporels - note 5	<u>14 314</u>	<u>-</u>
	54 157	185 591
Variations des éléments hors-caisse du fond de roulement :		
Comptes à recevoir	310 440	(254 552)
Sommes à recevoir de l'État	17 218	64 680
Frais payés d'avance	3 324	6 942
À recevoir de la Fondation de l'IRAC	-	6 660
Comptes à payer et frais courus	(245 130)	280 551
Sommes à remettre à l'État	(14 721)	15 734
Revenu reporté	<u>(57 213)</u>	<u>23 588</u>
	<u>68 075</u>	<u>329 194</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achats d'immobilisations corporelles	(12 770)	(13 220)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	-	1 200
Achats d'actifs incorporels	<u>(168 825)</u>	<u>-</u>
	<u>(181 595)</u>	<u>(12 020)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(113 520)	317 174
<b>ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 690 190</u>	<u>1 373 016</u>
<b>ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>1 576 670 \$</u>	<u>1 690 190 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

# L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

### 1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION ET STATUT LÉGAL POUR FINS D'IMPÔT

L'Institut royal d'architecture du Canada ("l'institut") est une organisation à but non lucratif représentant l'industrie architecturale canadienne au niveau national. L'institut est le principal porte-parole en faveur de l'excellence du cadre bâti au Canada. Il démontre comment la conception améliore la qualité de vie tout en tenant compte d'importants enjeux sociétaux par la voie d'une architecture responsable. L'institut a pour mission de promouvoir l'excellence du cadre bâti et de prôner une architecture responsable.

L'Institut compte actuellement un total de huit réseaux sous trois chapitres provinciaux, et pourrait possiblement en organiser d'autres. Les activités financières de ces chapitres sont incluses dans les présents états financiers.

L'institut a été constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et n'est donc pas sujet aux impôts sur le revenu, conformément à l'article 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### *Base de comptabilité*

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif.

#### *Constatation des revenus*

L'institut applique la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports non grevés d'affectations sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les frais d'adhésion sont constatés comme revenus au cours de la période auquel ils se rapportent. Les frais des programmes d'éducation sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont livrés. Les frais d'évènement et revenus de parrainage reliés sont constatés comme revenus lorsque l'évènement a lieu. Les revenus de soumission de prix et les revenus de parrainage reliés sont constatés lorsque le prix est accordé. Les autres revenus sont constatés au cours de l'année durant laquelle le revenu est gagné ou les dépenses reliées sont encourues.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur la vie utile estimée de l'actif comme suit:

Équipement	- 36 mois
------------	-----------

#### *Actifs incorporels*

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût, qui comprend toutes les dépenses liées à l'acquisition et au développement de l'actif. L'amortissement est calculé sur une base linéaire sur la durée de vie utile estimée de l'actif comme suit:

Contrats numériques	- 36 mois
Site web et image de marque	- 36 mois

#### *Affectation des frais généraux et administratifs*

L'Institut répartit ses charges salariales et avantages sociaux entre ses différents programmes sur la base du temps consacré à la fourniture et au soutien de ces programmes. Cette base est appliquée de manière systématique chaque année. Les autres charges de chaque programme comprennent toutes les dépenses directement liées à la fourniture du programme. Tous les autres frais généraux et administratifs sont affectés aux activités de soutien à l'état des opérations.

2. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers.

Les estimations établies par la direction comprennent l'estimation du montant des comptes à recevoir potentiellement irrécouvrables par l'institut, l'estimation de la vie utile de ses immobilisations corporelles et incorporelles, et l'estimation des montants significatifs de revenus à recevoir et frais courus. En raison de leur nature incertaine, l'impact des estimations sur les états financiers présents et futurs pourrait être significatif.

*Évaluation des instruments financiers*

L'institut comptabilise initialement ses actifs et ses passifs financiers à leur juste valeur et subséquemment au coût amorti à la fin de l'exercice.

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'institut s'expose à divers risques découlant de ses instruments financiers.

*Risque de crédit*

L'institut est sujet au risque de crédit résultant de la possibilité que des parties puissent faire défaut à leurs obligations financières. Le risque de crédit maximal auquel pourrait faire face l'institut est la somme de la valeur aux livres de son encaisse et de ses débiteurs.

L'encaisse de l'institut est déposée auprès d'une banque à charte canadienne. La direction juge donc que le risque de perte rattaché à cet instrument est minime. Les soldes débiteurs sont gérés et analysés de façon continue et une provision pour créances douteuses est établie pour chaque montant irrécouvrable sur une base individuelle. La direction juge qu'aucune provision est nécessaire pour l'année courante ou précédente.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'institut ne puisse pas rencontrer une demande d'encaisse ou financer ses obligations quand elles sont dues. L'institut gère ses exigences au niveau de la liquidité par l'entremise de budgets, d'estimés d'encaisse des opérations et en anticipant les activités de financement. La direction juge alors que l'exposition au risque de liquidité est minime.

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend le risque de taux de change, le risque du taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) *Risque du taux de change*

Le risque de taux de change est le risque que les flux de trésorerie futurs à être tirés d'un instrument financier détenus par l'institut fluctuent à cause des fluctuations des taux de change des devises étrangères. La quasi-totalité des transactions sont effectuées en dollars canadiens et, par conséquent, l'institut n'est pas sujet à un risque du taux de change significatif.

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

*Risque de marché - suite*

ii) *Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêt sur les marchés. L'institut n'est pas sujet au risque du taux d'intérêt.

iii) *Risque de prix - autre*

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque du taux de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou à des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché. L'institut n'est pas sujet au risque de prix - autre.

*Changements dans le niveau des risques*

Il n'y a pas eu de changements significatifs dans les niveaux d'exposition aux risques de l'institut depuis l'exercice précédent.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La composition des immobilisations corporelles est la suivante:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Équipement - au coût	154 624 \$	141 854 \$
Amortissement cumulé	<u>133 456</u>	<u>115 126</u>
	<u>21 168</u> \$	<u>26 728</u> \$

L'amortissement pour l'exercice courant totalise 18 330 \$ (2021 - 18 806 \$) et est inclus dans les activités de soutien sur l'état des opérations et de l'évolution de l'actif net.

5. ACTIFS INCORPORELS

La composition des actifs incorporels est la suivante:

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>
Contrats numériques	147 227 \$	14 314 \$	-	\$
Site web et image de marque	<u>21 598</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	168 825	<u>14 314</u> \$	-	<u>-</u> \$
Amortissement cumulé	<u>14 314</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>154 511</u> \$	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u> \$

L'amortissement pour l'exercice courant totalise 14 134 \$ (2021 - néant \$) et est inclus dans les activités de soutien sur l'état des opérations et de l'évolution de l'actif net. Le site web et la marque n'étaient pas encore disponibles à la date de clôture de l'exercice et, par conséquent, aucun amortissement n'a été enregistré pour ces actifs au cours de l'exercice.

# L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

### 6. FACILITÉS DE CRÉDIT À VUE

L'institut détient les facilités de crédit à vue autorisées suivantes au 31 décembre 2022 :

Une facilité de crédit à vue renouvelable de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la banque + 1,00% par année. Cette facilité de crédit n'est pas utilisée en date de fin d'exercice courant ou précédent.

Une facilité de cartes de crédit d'affaires de 75 000 \$. Au 31 décembre 2022 le solde utilisé sur ces cartes de crédit totalise 18 630 \$ (2021 - 7 990 \$) et est inclus dans les comptes à payer et frais courus à l'état de la situation financière.

Les facilités de crédit sont garanties par une sûreté réelle de premier rang sur tous les biens personnels de l'institut.

### 7. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés sont des revenus reçus durant l'exercice pour des périodes futures, tel que décrit ci-dessous:

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Droits d'adhésion	488 894 \$	557 768 \$
Subventions	35 636	34 421
Revenus des programmes	<u>153 631</u>	<u>143 185</u>
	<u>678 161 \$</u>	<u>735 374 \$</u>

Les variations dans les revenus reportés furent comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde - au début de l'exercice	735 374 \$	711 786 \$
Moins: montant constaté en tant que revenus durant l'exercice	(735 374)	(709 786)
Plus: montant reçu pour des dépenses futures	<u>678 161</u>	<u>733 374</u>
Solde - à la fin de l'exercice	<u>678 161 \$</u>	<u>735 374 \$</u>

### 8. AFFECTATION DES FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

L'ensemble des frais généraux et administratif liés au fonctionnement de l'Institut sont inclus dans les dépenses d'activités de soutien sur l'état des opérations, à l'exception des salaires et des avantages sociaux qui sont répartis entre les différents programmes comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Plaidoyer et sensibilisation	344 872 \$	98 218 \$
Développement de l'adhésion et services aux membres	188 270	119 945
Soutien à la pratique et formation continue	487 660	387 699
Conférence et congrès	209 649	55 534
Programme du syllabus	129 443	93 827
Reconnaissance et soutien de l'excellence	164 900	149 310
Soutien aux opérations	<u>258 832</u>	<u>741 099</u>
	1 783 626	1 645 632
Salaires et avantages sociaux capitalisés en actifs incorporels	<u>40 077</u>	<u>-</u>
	<u>1 823 703 \$</u>	<u>1 645 632 \$</u>

L'INSTITUT ROYAL D'ARCHITECTURE DU CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

9. ENGAGEMENTS

L'institut a conclu des contrats pour la location de chambres d'hôtel, de salles de conférence et de services de restauration liés aux conférences et congrès des années 2023 à 2028. Les engagements de l'institut selon les contrats sont tels que décrit ci-dessous :

	Engagement total	Frais d'annulation au 31 déc 2022
2023 - Hyatt Regency Calgary	345 633 \$	216 506 \$
2023 - Audain Art Museum - Whistler	9 000	-
2024 - Sheraton - Vancouver	150 000	-
2024 - The Algonquin Resort - New Brunswick	231 163	231 163
2025 - Hotel Bonaventure Montreal	331 432	49 715
2026 - Sheraton - Vancouver	150 000	37 500
2027 - Hyatt Regency - Calgary	342 674	-
2028 - Hotel Bonaventure Montreal	331 432	-
2029 - Hotel Bonaventure Montreal	331 432	-
2030 - Sheraton - Vancouver	<u>150 000</u>	<u>-</u>
	<u>2 372 766 \$</u>	<u>534 884 \$</u>

L'institut a également réservé un lieu supplémentaire (2023 - Fairmont Chateau Whistler) portant des frais d'annulation au 31 décembre 2022 imposés à 70% du revenu anticipé par chambre par nuité qui est déterminé en partie par le taux d'occupation du Château pour les dates initialement réservées. Par conséquent, les frais d'annulation au 31 décembre 2022 ne peuvent pas être mesurés.